



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dates des élections
DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2026

Date limite d'inscription sur les listes électorales
VENDREDI 6 FÉVRIER 2026

Rappel : *il convient de vérifier son inscription sur la liste électorale via le site service-public.fr, de nombreuses radiations ayant été effectuées l'an passé (aucun retour suite aux recommandés envoyés)*

HORAIRES MAIRIE

Semaines scolaires

Lun, mar, jeu, ven : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Vacances scolaires

Lun, mar, jeu, ven : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Mercredi : fermé



HORAIRES AGENCE POSTALE

Semaines scolaires

Lun, mar, jeu : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h00

Vacances scolaires

Lun, mar, jeu : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Mercredi : fermé
Vendredi : 8h30 - 12h00



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire
la nuit ou si la visibilité est réduite,
recommandé le reste du temps



1 PERSONNE



14 ANS
MINIMUM



CASQUE AUDIO
INTERDIT



TROTTOIRS
INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position
avant et arrière

Catadioptrés
arrière et latéraux



À NOTER

- L'assurance de l'EDPM (engins de déplacement personnel motorisés) est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Certaines communes ont pris des arrêtés, pouvant rendre obligatoire le port du casque et/ou limitant la vitesse max. (Se renseigner avant de s'y rendre)

SÉCURITÉ

VIDÉOPROTECTION

Dix ans après avoir lancé les études, nous avons pu voir arriver il y a quelques jours la première caméra de vidéoprotection dans la commune.

Celle-ci est placée sur la façade de l'Asile et a pour but de "protéger" l'espace public et les bâtiments municipaux dans ce secteur : mairie, bureaux, Salle des mariages, espace du souvenir...

Une autre caméra sera placée prochainement sous le porche de la Mairie et viendra renforcer le dispositif.

Les images sont déportées vers le Centre de Supervision Urbain de la Police Municipale Intercommunale et ne sont visibles que par des personnes habilitées.

Pour la commune, seuls le maire et l'adjoint à la Sécurité ont accès à ces images.

Pour rappel, le déploiement de la vidéoprotection sur la commune est phasé sur 3 années, et ce seront 7 caméras qui seront installées à terme.

La prochaine implantation est prévue l'année prochaine secteur Centre de Loisirs..

DÉFENSE INCENDIE

Cette année, ce sont 2 bâches de 60 m³ qui ont été installées, la première à Fontaineval "Haut" et la seconde secteur Pierre filleul d'Amertot.

Ainsi, nous poursuivons le plan pluriannuel d'investissement qui avait été mis en place en début de mandat.

L'année prochaine, les dernières implantations devraient être réalisées, couvrant dès lors la totalité de la commune.



INFOS DIVERSES

RTE/LOTISSEMENT DES GÉANTS... SUITE

Nous nous étions engagés à vous donner les suites des différentes réunions, consécutives au problème d'incompatibilité entre le futur lotissement du "Hameau des Géants" et les lignes Hautes Tensions RTE se trouvant sur le terrain.

Les réunions ont été constructives et des solutions ont été trouvées. Suite à une étude sur le remplacement des pylônes auquel procèdera RTE., les perspectives de construction sur ce terrain sont de nouveau réelles.

Cette opération sera financièrement prise en charge par RTE.

Dans un délai de deux à trois ans, 44 logements verront le jour à l'entrée de notre village, côté Auberville-la-Campagne.

De nouvelles garanties ont été signées avec notre promoteur ALTEAME et notamment une nouvelle promesse de vente du terrain pour 4 ans.

Ces constructions interviendront dans la perspective de maintenir un nombre d'enfants dans les écoles, nos services, et sauvegarder nos commerces.

RAPPEL CONCERNANT LA SORTIE DES CONTENEURS À DÉCHETS LORS DE LA COLLECTE



Les conteneurs à déchets doivent être sortis seulement la veille de la collecte, à partir de 19h00, puis enlevés dans la journée dès la collecte effectuée.

Les piétons, poussettes et fauteuils roulants doivent pouvoir circuler sans entraves sur les trottoirs, sous peine d'amende pour le responsable de l'obstacle.



DÉFIBRILLATEURS

Nous portons à votre connaissance que **quatre défibrillateurs** sont désormais disponibles dans la commune.

Localisation

- *Porche de la mairie*
- *Accueil espace Charles Gaudu (salle du Vivier)*
- *Accueil gymnase des Olympiades*
- *Résidence Simone Signoret (anciennement RPA)*

ACCUEIL DE LOISIRS

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Les horaires de l'accueil périscolaire :

- Le matin : 7h30 – 8h20
- Pause méridienne : 12h – 13h20
- L'après-midi : 16h – 18h15

Depuis la rentrée de septembre 2025, les accueils périscolaires se déroulent directement au sein des deux écoles.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

L'accueil périscolaire du mercredi est ouvert toute l'année en période scolaire. Les inscriptions peuvent se faire à la journée ou à la demi-journée et avec ou sans cantine.

Horaires d'une journée type :

- 7h45 – 10h : Accueil des enfants
- 10h – 12h : Temps d'animations du matin
- 12h – 13h : Repas (Départ à midi des enfants présents que le matin ou ne mangeant pas à la cantine).
- 13h – 14h : Temps d'animations libre (à partir de 13h30 : accueil des non-cantiniers ou des enfants inscrits uniquement l'après-midi).
- 14h – 16h : Temps d'animations de l'après-midi
- 16h – 17h : Goûter et temps libre
- 17h – 17h45 : Départ des enfants

Par considération, pour les animateurs et le personnel de service, merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Durant le mois de juin, une sortie de fin d'année est prévue pour chaque groupe.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE – VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf aux fêtes de fin d'année fermetures exceptionnels de plusieurs jours. Pour cette fin d'année 2025, nous serons ouverts du 22 au 24 décembre et du 29 au 31 décembre. Fermeture exceptionnelle à 17h les mercredis 24 et 31 décembre 2025.

Les horaires et le déroulement d'une journée type sont les mêmes que pour les mercredis. Toutefois il est organisé une sortie dans la semaine. Ce jour-là, les enfants devront apporter leurs pique-niques.

Dossier d'inscription :

Pour toute nouvelle demande d'inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil de la Mairie pour la création de votre compte au portail famille afin de procéder aux réservations souhaitées.

AGENDA

	La Frenaye animations Marché de Noël	Dimanche 30 NOV.
	Centre communal d'action sociale Repas de Noël des seniors	Dimanche 7 DÉC.
	Amicale des seniors Repas de Noël	Mercredi 17 DÉC.
	Amicale des seniors Sortie à Fécamp - Déjeuner spectacle au Léon d'Or	Judi 18 DÉC.
	Mairie Vœux du maire	Vendredi 16 JANV.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Le Repas des seniors offert par le CCAS, ouvert aux 65 ans et plus (et leur conjoint), se déroulera **le dimanche 7 décembre** à 12h00 à la salle du Vivier.

Les inscriptions seront ouvertes du jeudi 13 novembre au vendredi 28 novembre auprès de l'accueil de la mairie ou au 02 35 38 06 48.

Comme à l'accoutumée, **les bons de Noël** (35 €/couple, 20 €/personne seule) seront distribués lors du repas aux personnes présentes, puis disponibles en mairie dès le mardi 10 décembre pour les Frenaysiens n'ayant pas assisté au repas.



AMICALE DES SENIORS - PROGRAMME

- * **Sortie déjeuner spectacle au Léon d'Or à Fécamp** : Samedi 18 septembre, 11h-18h30, tarif 115 €
- * **Repas de Noël et animations** : Mercredi 17 décembre à 12h, salle Brassens, tarif adhérents 32 €, non adhérents 42€
- * **Sortie au théâtre du Lido - Spectacle "les Demoiselles de Rochefort"** : Samedi 14 mars 2026, transport, déjeuner, spectacle, tarif 165 € (règlement possible en 3 fois), inscriptions avant le 1^{er} décembre
- * **Séjour à Corfou** : Du 10 au 17 septembre 2026, excursions comprises, départ de Deauville, tarif 1235 € (règlement possible en plusieurs fois)
- * **Fratrie de la Toussaint au Puy-du-Fou** : Vendredi et samedi 24 octobre, transport, départ de La Frénaye, nuit hôtel sur le Parc, tarif 399 € règlement possible en plusieurs fois)

MARCHE DE NOEL

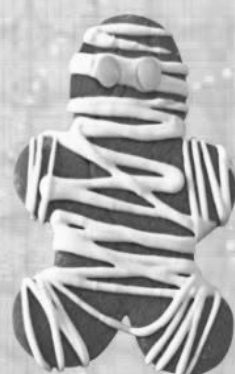
LA FRENAYE

SALLE DU VIVIER

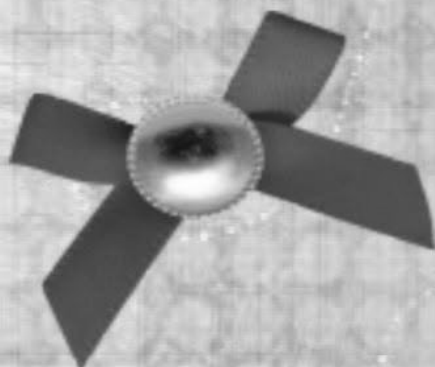


Buvette sur place :
Boissons, crêpes, café

Entrée gratuite
Ouverture au public
de 9H à 17h



LE 30 NOVEMBRE





www.lafrenaye.fr



www.facebook.com/communedelafrenaye/